



Trousse d'accueil

Démarche PSI-PSII

Comité des coaches
Février 2016



Critères décisionnels

pour la mise en place d'une démarche de plan de services individualisé (PSI) et intersectoriel (PSII)

- 1) L'évaluation globale de la situation du jeune conduit-elle à identifier des besoins pour lesquels la participation de plus d'un établissement s'avère requise (établissements déjà impliqués ou pour lesquels une demande a déjà été effectuée)?
Oui Non
- 2) La situation est-elle complexe? C'est-à-dire, le jeune a-t-il des besoins multiples qui ont un impact dans plusieurs sphères de sa vie qui font en sorte que la situation se dirige vers une impasse?
Oui Non
- 3) La situation requiert-elle une coordination entre les dispensateurs de services pour éviter que l'intervention piétine ou soit dédoublée?
Oui Non
- 4) Le jeune et ses parents acceptent-ils d'entreprendre la démarche PSI?
Oui Non

SI VOUS RÉPONDEZ À TOUTES CES QUESTIONS PAR L’AFFIRMATIVE, UNE DÉMARCHE DE PLAN DE SERVICES INDIVIDUALISÉ ET INTERSECTORIEL EST FORTEMENT RECOMMANDÉE.

SI CETTE DÉMARCHE EST INITIÉE ET LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE EST RÉALISÉE, NOUS DEVONS COMPLÉTER LA DÉMARCHE PSI-PSII.

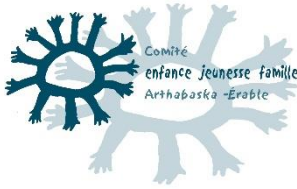
À noter que lors de transitions, porter une attention particulière à la pertinence de réaliser un PSII puisqu'il peut y avoir un risque de discontinuité des services et de fragilisation des interventions :

- entrée à l'école
- de l'école primaire à l'école secondaire
- de l'école à la vie active (TÉVA) ou lors du passage à l'âge adulte

Si vous arrivez à la conclusion qu'une démarche PSI-PSII n'est pas requise pour votre situation, veuillez vous référer aux mécanismes de concertation de votre établissement.

**Dans le cas où des questionnements de votre part persistent,
vous référer au coach PSI-PSII de votre organisme**

voir sur site web : www.csssae.qc.ca /partenaires en santé et services sociaux / concertation enfance jeunesse famille



Entrevue avec les parents ou le jeune âgé de 14 ans et plus en vue d'un PSI-PSII (Modèle d'utilisation non obligatoire)

Nom du jeune : _____

Date de l'entrevue : _____

Personnes présentes : _____

Qu'est-ce qu'un PSI-PSII

- Rencontre de concertation entre les parents, le jeune âgé de plus de 14 ans et les partenaires en vue d'avoir une compréhension globale et commune de votre situation
- Vous permet d'exprimer vos besoins et de participer aux décisions prises pour leur jeune
- Permet de coordonner et prioriser les interventions
- Permet de s'assurer que les services nécessaires soient dispensés en fonction des besoins multiples du jeune
- Permet une connaissance claire des mandats de chaque partenaire
- Permet de mettre en place les conditions pour assurer une cohérence et une continuité de services pour intervenir efficacement
- Bref, c'est un outil de communication précieux contenant l'information sur l'ensemble des services que le jeune reçoit

La rencontre préparatoire se fait en l'absence des parents dans le but d'avoir une vision commune, d'éviter aux parents de répéter les renseignements, de connaître les offres de service des partenaires et d'assurer la réponse aux questions administratives avant le PSII.

La participation des parents au PSI-PSII et à la rencontre de révision dans l'année est essentielle.

Comment bien préparer le parent ou le jeune âgé de 14 ans et plus pour le PSI-PSII

Définir et nommer les attentes du parent et du jeune de plus de 14 ans

Déterminer les besoins prioritaires du jeune

Identifier les forces et les limites du jeune ainsi que celles des parents

Répondre à ce questionnaire avec le parent et le jeune s'il y a lieu

Droits des parents et du jeune de 14 ans et plus

-Être accompagnés par la personne de leur choix au PSI-PSII

-Demander une révision du PSI-PSII si la situation change ou si les services prévus ne sont pas reçus ou pour mettre fin au PSI-PSII

-Être informés et en accord avec les partenaires qui seront invités au PSI-PSII

-Consentir à la tenue de la rencontre et à l'échange d'information entre les partenaires

Le formulaire de consentement inclut l'autorisation d'échanger VERBALEMENT, entre autre, sur :

- Historique des services déjà donnés
- Résumé des besoins et des capacités du jeune ainsi que des interventions antérieures et actuelles
- Plans d'intervention
- Plans de services individualisés
- Évaluations réalisées
- Bilans scolaires
- Bilans de santé et de services sociaux

N.B : Tous les renseignements sont confidentiels à moins d'une autorisation libre et éclairée par les parents et du jeune âgé de plus de 14 ans. Vous devez avoir accès aux renseignements qui seront colligés dans le cadre du PSI-PSII. Vous pouvez à n'importe quel moment demander au coordonnateur du PSI-PSII des rectifications au niveau de l'accès des renseignements.

**Description de la situation actuelle du jeune et de sa famille
(Si l'entrevue se déroule avec un jeune de plus de 14 ans l'intervenant ajuste les questions)**

Selon vous, quels sont les éléments plus complexes dans la situation de votre jeune et qui justifient une concertation entre les partenaires (difficultés que vous avez rencontrées cette année, obstacles, impasses, changements dans la situation de votre jeune ou votre situation, vulnérabilités du jeune, etc.)?

Que retenez-vous des interventions que vous avez tentées ou qui vous ont été proposées dans la dernière année / quel soutien avez-vous de votre réseau personnel?

Quelle est la situation désirée ou quels sont vos projets de vie pour votre jeune (facteurs motivationnels, désir de changement pour la prochaine année)?

N.B : L'écart entre la situation actuelle et la situation désirée déterminera les services requis en lien avec le besoin de changement.

Identification des besoins de services prioritaires du jeune et de sa famille

Dans quels domaines croyez-vous que les services sont encore pertinents et pourquoi?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Santé, aspect du développement physique : | <input type="checkbox"/> Relations sociales : |
| <input type="checkbox"/> Bien-être psychologique : | <input type="checkbox"/> Milieu scolaire : |
| <input type="checkbox"/> Choix du milieu de vie : | <input type="checkbox"/> Travail / occupation : |
| <input type="checkbox"/> Relations familiales et conjugales : | <input type="checkbox"/> Loisirs : |
| | <input type="checkbox"/> Communauté : |

Comment souhaitez-vous contribuer au changement et votre niveau d'implication possible aux services (ex : vos solutions, vos responsabilités, demander le soutien de qui, votre réalité)?

Quelles sont les forces et les intérêts de votre jeune qui pourraient servir de levier d'intervention?

Quelles sont vos attentes particulières envers les partenaires impliqués?

Qui sont les partenaires qui seront invités au PSI-PSII?

Plan de services
individualisé (PSI) et
plan de services individualisé
et intersectoriel (PSII)



CRDITED

DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

INSTITUT UNIVERSITAIRE

CONCEPTION ET RÉDACTION

Les conseillers en gestion de programmes

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE ET DU SOUTIEN PROFESSIONNEL

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec,
Institut universitaire (CRDITED MCQ – IU)

LE DOCUMENT A ÉTÉ ÉLABORÉ À PARTIR DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Cadre de référence régional - Démarche de plan de services individualisé et intersectoriel (PSII) en Mauricie et au Centre-du-Québec : Un enfant, deux réseaux, trois milieux de vie unis par une entente de complémentarité pour développer les compétences et favoriser la participation sociale des jeunes et des familles. Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec et ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2011). Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque et Archives Canada.
- Lemay, Louise et collaborateurs (2007), Ensemble vers un même horizon : Manuel de référence pour la réalisation des Plans de services individualisés (PSI) et intersectoriels (PSII) à Laval-Volet jeunesse. Laval (Québec) : Agence de la santé et de services sociaux de Laval. 81 p. louise.lemay@usherbrooke.ca
- Manuel de référence : Démarche de plan de services individualisé du territoire d'Arthabaska-et-de-l'Érable. Comité Enfance-jeunesse-famille d'Arthabaska-et-de-l'Érable (2009).

© CRDITED MCQ – IU, 2013

La reproduction partielle ou complète de ce document à des fins personnelles et non commerciales est permise, à condition d'en citer la source.

Il est recommandé de citer le document de cette façon :

CRDITED MCQ – IU. *Plan de services individualisé (PSI) et Plan de services individualisé et intersectoriel (PSII)*, Trois-Rivières, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec – Institut universitaire, mai 2013.

ANNEXE 5 EXEMPLE TYPE ET RÈGLES D'ANIMATION DE LA RENCONTRE PSI/PSII

DÉROULEMENT D'UNE RENCONTRE PSI/PSII

À L'ACCUEIL

- Accueillir chaleureusement tous les participants;
- Prendre le temps nécessaire pour saluer chacun d'entre eux.

PENDANT LA RENCONTRE

Étape 1 : Amorce de la réunion (environ 10 minutes)

- Demander à chaque participant de se présenter;
- Remercier les gens de leur présence et situer leur rôle en fonction du PSI/PSII;
- Rappeler le but et la démarche du PSI/PSII;
- S'assurer que la procédure du PSI/PSII est comprise et respectée par tous les participants;
- Expliquer son rôle comme animateur;
- S'assurer que les concepts de « besoin » et de « service » sont bien compris.

Étape 2 : Présentation de la personne (environ 15 minutes)

- Inviter la personne ou son représentant légal à se présenter (âge, lieu de résidence, fréquentation scolaire, genre de travail, etc.); veiller à soutenir la personne pendant sa présentation;
- Présenter le projet de vie et les attentes de la personne et lui demander de compléter au besoin;
- Spécifier toute particularité en lien avec la demande de PSI/PSII, s'il y a lieu;
- Présenter l'évolution des objectifs établis selon les champs d'intervention depuis le dernier PSI/PSII, s'il y a lieu.

Étape 3 : Identification des besoins de la personne, des services requis et, s'il y a lieu, des actions à réaliser en fonction des champs d'intervention (environ 25 minutes)

- Santé, développement et bien-être physique;
- Santé, développement et bien-être psychologique;
- Milieu de vie, domicile, hébergement;
- Relations familiales et conjugales;
- Relations interpersonnelles et sociales;
- Milieu de garde, milieu scolaire, formation;
- Travail, occupation;
- Loisirs;
- Communauté.

Étape 4 : Établir les priorités des besoins, des services et des actions à réaliser et remplir le formulaire PSI/PSII conçu à cet effet (environ 25 minutes)

- Champs d'intervention;
- Objectifs généraux;
- Services requis, actions à réaliser;
- Partage des responsabilités;
- Échéancier;
- Types de ressources nécessaires;
- Mécanismes de coordination et de suivi du PSI/PSII;
- Date de la prochaine rencontre.

Étape 5 : Signature du formulaire PSI/PSII par les participants (environ 3 minutes)

Étape 6 : Remerciements aux participants et levée de la réunion (environ 2 minutes)

RÈGLES D'ANIMATION LORS DE LA RENCONTRE PSI/PSII

- Au-delà des contenus, comme animateur, vous êtes responsable de la procédure et du climat;
- Gérer le temps : accélérer ou diminuer le rythme selon la productivité du groupe;
- S'efforcer de comprendre les messages verbaux et non verbaux des participants;
- Tout au long de la rencontre, favoriser la participation de tous les membres du groupe (ex. : tour de table pour recueillir les commentaires de tous, questions ouvertes au groupe ou questions directes à une personne, etc.);
- Utiliser la reformulation ou faire des synthèses à chaque fois que le groupe a besoin de se resituer;
- S'assurer que la personne concernée par le PSI/PSII a l'occasion de verbaliser ou d'exprimer ses intérêts et ses attentes;
- S'assurer que les droits, les besoins, les intérêts et les goûts de la personne concernée sont respectés;
- S'assurer que les termes utilisés sont accessibles, conformes et compréhensibles par tous les participants, particulièrement la personne concernée, sa famille ou ses proches, s'il y a lieu;
- S'assurer de l'objectivité des participants concernant leurs remarques et leurs commentaires;
- Faire preuve d'empathie, de dignité et de respect envers les participants.



Rencontre préparatoire PSI-PSII

Date

Lieu

Nom du jeune

Ordre du jour

- 1. Accueil et présentation des participants**
- 2. Copie du consentement à l'échange de renseignements remis aux participants**
- 3. Objectif visé par la rencontre**
(Vision commune/S'assurer de la disponibilité des services à dispenser)
- 4. Ce qu'on sait de la situation désirée par le jeune et sa famille**
(L'intervenant qui a initié le PSI-PSII rapporte les éléments documentés préalablement auprès de la famille)
- 5. Perception des partenaires en lien avec les besoins du jeune, les facteurs motivationnels de la famille et des interventions tentées**
(Tour de table)
- 6. Éléments à considérer**
(Ex : forces-vulnérabilités du jeune, mandats respectifs, contraintes de services)
- 8. Qui animera, qui rédigera, qui coordonnera le PSI-PSII?**
- 9. Varia :** _____

- 10. Dates du PSI-PSII à proposer aux parents**
- 11. Niveau de satisfaction des participants en regard de la rencontre**
- 12. Fermeture de la rencontre**

NB À cette étape il n'y a pas de formulaire à compléter. Chaque participant est responsable de mettre une note à son dossier.



Rencontre PSI-PSII

Date

Lieu

Nom du jeune

Ordre du jour

1. **Accueil et présentation des participants**
2. **Objectif visé par la rencontre** (vision commune, planifier les services à dispenser en fonction des besoins du jeune et à qui se référer)
3. **Expliquer le rôle du coordonnateur et du secrétaire du PSI-PSII**
ou
Révision du PSI-PSII sur le formulaire initial
4. **Forces et intérêts du jeune** (peuvent être inscrits sur le formulaire à la section « informations devant être connues de tous » ou « notes particulières »)
5. **Rédaction du PSI-PSII** (lors de la poursuite de la démarche, nous utilisons un nouveau formulaire) :
 - Situation désirée par le jeune et ses parents, leurs attentes, champs d'intervention prioritaires;
 - Objectifs/besoins généraux;
 - Actions et responsables.
6. **Date de révision du PSI-PSII** (À tout moment, les parents ou partenaires peuvent demander une révision avant l'échéance convenue)
7. **Mécanismes de communication et de coordination du PSI-PSII**
8. **Signature du PSI-PSII**
9. **Varia**
10. **Niveau de satisfaction des participants en regard de la rencontre**
11. **Fermeture de la rencontre**